

SYNDICAT MIXTE DU SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

Du Mercredi 3 Mars 2021

Viuz en Sallaz

SOMMAIRE

Approbation du Compte-rendu de la dernière séance

Ordre du jour

- Retour sur les séminaires SCoT
- Point d'étape
- Evolution du Projet d'Aménagement Stratégique
- Retroplanning 2021
- Projet de Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses défis

Délibérations

1. Décision modificative de crédits 2021 N°1
2. Présentation du Compte de Gestion 2020
3. Compte Administratif 2020
4. Affectation des résultats 2020
5. Adhésion à la fédération nationale des SCoT
6. Date et lieu du prochain conseil

Questions orales

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

L'an deux mille vingt et un, le 3 Mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Viuz en Sallaz, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 24 Février 2021
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 41

Présents : Mesdames/Messieurs : Alain BARALE, Michel JOYE, Marie-Françoise BAUD, Chantal BEL, Joël BUCHACA, Régis LAMURE, Pierre CHAITEMPS, Patricia DEAGE, Arnaud DESBIOLLES, Laurent DESBIOLLES, Jean-Pierre DELAVOET, Laurent DETRAZ Patrice DOMPMARTIN, Denis DUFOURD, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Gianni GUERINI, Sébastien JAVOGUES, Dimitri RIVOLET, Anaïs GAUTHE-VIGNON, Claude MARIOTTI, Yves MASSAROTTI, Régine MAYORAZ, Christel TARDY, Marie-Laure MEYER, Luc PATOIS, Christelle PETEX, Dominique PITTET, Pascal POCHAT-BARON, André PUGIN, Régine REMILLON, Daniel REVUZ, Christian RAIMBAULT, Nathalie PELLEVAL, Claude SERVOZ, , Antoine VALENTIN, Christian VAKENTINI, Stéphane VALLI, Annick VAZQUEZ YANEZ, Jocelyne VELAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs : Philippe DONCHE, Jean Pierre MERMIN, Sophie BIOLLUZ, Jean-Louis TEMIL, Nadine PERINET, Aurélie SAGE, Thierry TUR, Aline WATT CHEVALLIER

Délégué(e)s donnant pouvoir : Fabienne SCHERRER à Bruno FOREL

Assistent : Jean François BOSSON, Paul CHENEVAL, Francis GOY, Danièle ANDREOLI-GRILLET, Amalia JOURDAN, ALLAIN BERTHIER.

Monsieur Joël BUCHACA, est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président constate que le Quorum est atteint et ouvre la réunion du Comité Syndical à 19 h 15.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU SYNDICAT

Le compte rendu de la séance du comité syndicat en date du 2 Décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATION

1. Mot d'introduction :

Pascal POCHAT-BARON, maire de VIUZ EN SALLAZ, ouvre la séance. Il est heureux d'accueillir le comité syndical dans cette belle commune de VIUZ EN SALLAZ. Il regrette de ne pas pouvoir proposer un moment de convivialité à l'issue du comité syndical en raison du respect des gestes barrières.

I : Retour sur les séminaires du SCoT

Des groupes de travail ont été organisés autour des 3 piliers du Projet d'Aménagement Stratégique ; environ une centaine de personnes étaient présentes – titulaires et autres élus municipaux.

L'objectif était de partager et amender le PADD (futur Projet d'Aménagement Stratégique

- Pilier 1 à AYZE le mercredi 17 février 2021 sur les thèmes économie, agriculture, tourisme
- Pilier 2 à BONNEVILLE le mardi 9 février 2021 sur les thèmes urbanisme-logements et mobilités
- Pilier 3 à BOËGE le mercredi 27 janvier 2021 sur les thèmes environnement.

Chaque séminaire a fait l'objet d'un compte rendu.

II. Point d'étape

Il y a eu déjà eu un large partage de la 1^{ère} écriture du document
Et une 1^{ère} ébauche est à votre disposition sous la forme PAS – projet d'aménagement stratégique : ce format rédactionnel est issu de de la Loi ELAN et des ordonnances parues en juin 2021 qui proposent désormais une organisation de la réflexion sur le projet politiques autour de trois piliers.

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Nous avons été amenés à un ré-ordonnement des objectifs pour être en adéquation avec les attentes des élus.

III. Évolution du Projet d'Aménagement Stratégique

Après la série de trois séminaires, outre le ré-ordonnement du document PAS, des ajouts ont été faits :

Sur la forme

- Une déclinaison en fonction des 3 Piliers
- Une réorganisation et un dialogue des objectifs et des orientations
- Des rappels thématiques qui font échos aux tables rondes

Sur le fond

- La création de nouveaux objectifs sur l'énergie
- Une mise en perspective des questions Air – Climat

Les élus ont réaffirmé le concept d'écosystème, le principe de déclinaison du concept aux différentes échelles de l'Aménagement du Territoire et la nécessité de préciser nos relations avec les territoires voisins.

Les élus souhaitent travailler sur les enjeux :

- De la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ce changement
- De la qualité de l'air
- Et de l'énergie

De plus, ils souhaitent retraverser la caractérisation des cellules et préciser les éléments du maillage écologique.

Bruno FOREL se félicite que de nombreux élus communaux soient venus partager ce moment d'échanges. Il a animé à chaque séminaire une table ronde ; et a goûté l'intérêt pour l'exercice de connaître les ambitions des uns et des autres, les préoccupations de chacun, ... des attentes pas toujours identiques, variant selon l'origine géographique des élus.

Il y a aussi des critiques et des points d'amélioration ont été soulevés au cours de ces temps d'échanges : ce sont des moments propices de l'écriture de notre document. Il faut poursuivre sur des formats de cette nature.

Claude MARIOTTI a apprécié ces temps de partage qui sont important pour les nouveaux élus ; et qui permettent la prise en compte de la parole de chacun ; il regrette le manque de temps dû au format des séminaires.

Une première mouture de l'écriture sera soumise à la consultation des élus et retravaillé pour tenir compte de toute contribution adressée aux membres du bureau du SCoT.

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

IV. Rétroplanning 2021

Un rétroplanning est proposé pour l'année 2021.

a) Des groupes de travail

Deux groupes de travail vont être organisés, les mercredi 24 et 31 mars. Ils auront pour objectifs :

- D'approfondir la caractérisation des cellules sur un format semblable aux tables rondes qui ont déjà été conduite : mercredi 24 mars à ARTHAZ PONT NOTRE DAME.
- D'interroger le maillage écologique à toutes les échelles du grand territoire au projet d'aménagement local : mercredi 31 mars à BOËGE.

b) Un travail spécifique par commune sur la question de l'eau

Bruno FOREL fait une intervention en tant que Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A) sur la question de l'eau dans le projet SCoT Cœur du Faucigny. Le SM3A met sa compétence technique pour établir une cartographie des zones humides (format SIG). Chaque commune aura à vérifier cet inventaire des zones humides en prévision de l'analyse terrain qui se déroulera au printemps. Il en sera de même pour les Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau. La carte qui sera à terme intégrée dans le SCoT, doit être un document partagé et à la hauteur de l'enjeu.

c) Des cahiers des charges

Deux cahiers des charges ont été élaborés en collaboration avec les directeurs des EPCI :

- Pour élaborer un DAAC (Document D'aménagement Artisanal et Commercial) ;
- Pour réaliser une étude sur la densité acceptable.

Pour accompagner le bureau sur le suivi de ces études, il est proposé de mettre en place 2 groupes de travail.

d) Autres propositions de groupes de travail à partir de l'automne :

- Sur les Infrastructures de Stockage des Déchets inertes (**ISDI**) et les zones de report des **carrières** (zones de report).
- Sur les mobilités (l'identification des P+R ; nœuds multimodaux, BHNS...)
- Sur l'Energie (production, consommation et transport)

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

- Ressources et usages du sol (Agronomique, consommation foncière...)

Cette liste est non exhaustive ; la forme des groupes de travail à mettre en place reste à préciser.

Les élus sont invités à faire part des thèmes de travail à aborder.

e) Calendrier des Comités Syndicaux pour la fin de l'année

Bruno Forel indique que l'organisation proposée permet de donner aux élus un cadre de travail, qui pourra être amendé chaque fois que nécessaire. L'objectif est d'écrire un PAS qui corresponde aux attentes des élus. Après le PAS, il faudra travailler sur l'écriture du DOO : document de référence pour l'élaboration des Document d'Urbanisme Locaux (DUL) et mettre en place des relations avec les acteurs qui nous environnent. Il faut poursuivre les travaux engagés avec les membres de la société civile.

V. Projet de Loi portant contre dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses défis

La Loi Climat et résilience est le reflet des travaux de la convention citoyenne. L'ensemble de leurs travaux a été repris dans une Loi qui est en cours d'analyse par les diverses assemblées.

La Fédération Nationale des SCoT a interpellé ses adhérents sur les points suivants :

- Objectif de réduire de 50% la consommation foncière
- Absence de définition claire de l'artificialisation
- Répartition de la réduction renvoie à un décret : Quelle est l'échelle de cette réduction ; quelle prise en compte des communes qui ont déjà fait preuve de sobriété foncière ; ...

Bruno FOREL propose de diffuser le texte de loi et les observations de la Fédération Nationale des SCoT aux membres du Comité Syndical pour information.

Le Président de la République a indiqué que cette Loi serait modifiée, réécrite par amendement(s). Il ne semble pas que notre parole puisse être entendue. Aussi, la Fédération Nationale des SCoT nous a proposé de rencontrer nos parlementaires. Les sénateurs : Sylviane NOËL, Loïc HERVÉ et Cyril PELLEVAL nous ont écouté.

Marie Laure MEYER : « Quelles sont les propositions faites par la convention citoyenne ? »

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Bruno FOREL fait lecture des propositions reprises dans la Loi. L'entièreté est consultable sur le site de la convention citoyenne.

Le projet de loi a été présenté au Conseil des ministres du 10 février 2021 par Barbara POMPILI, ministre de la transition écologique. Le gouvernement a engagé la procédure accélérée

1. Décision modificative de crédit 2021 N°1

Rapporteur : M. Le Président

Monsieur le Président expose qu'en vue de l'approbation du Compte administratif 2020 et afin de réajuster le résultat reporté N-1, une décision modificative de crédit est nécessaire.

Le résultat reporté en fonctionnement est supérieur de 1 251,54 € par rapport au BP 2021. Il est proposé de diminuer de 1 251,54 € les participations des EPCI (74751 : participations GFP de rattachement) pour équilibrer la section.

Le résultat reporté N-1 en investissement est supérieur de 198,81 € par rapport au BP 2021 Il est proposé d'augmenter les dépenses des immobilisations incorporelles (D20 - réalisation des documents d'urbanisme) de 198,81 € pour équilibre la section.

La DM N°1 s'articule comme suit.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
R-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €
R-74758-01 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	1 251,54 €	1 251,54 €
INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	198,81 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	198,81 €
D-202-01 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00 €	198,81 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	198,81 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	198,81 €	0,00 €	198,81 €
Total Général		198,81 €		198,81 €

Le Comité Syndical Cœur du Faucigny à l'unanimité des membres présents approuve la Décision Modificative 2021 N°1

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme SAILLET – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Le conseil syndical, à l'unanimité de membres présents approuve la décision modificative de Crédit 2021 N° 1.

*Délibération transmise au représentant de l'État le
12/03/2021*

2. Compte de gestion 2020

Rapporteur : M. Le Président

Monsieur le Président présente le compte de gestion de l'exercice 2020 et appelle le Comité Syndical à délibérer sur sa tenue. Le Compte de gestion présente l'ensemble des opérations budgétaires effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Le compte de gestion, dressé par le Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur est concordant avec le compte administratif 2020 retraçant la comptabilité administrative tenue par M. Le Président pour le budget du Syndicat.

Une copie des résultats budgétaires de l'exercice 2020 du compte de gestion figure ci-dessous.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	240 071,34	228 700,00	468 771,34
Titres de recettes émis (b)	45 436,03	234 613,44	280 049,47
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	45 436,03	234 613,44	280 049,47
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	240 071,34	228 700,00	468 771,34
Mandats émis (f)	4 090,52	213 660,20	217 750,72
Annulations de mandats (g)	69,95	234,29	304,24
Dépenses nettes (h = f - g)	4 020,57	213 425,91	217 446,48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	41 415,46	21 187,53	62 602,99
(h - d) Déficit			


COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCot Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

074024 TRÉS. SAINT-JEOIRE-BOEGE				Etat II-2 Exercice 2020	
24600 - SYNDICAT SCOT CŒUR FAUCIGNY					
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS					
	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	192 487,64		41 415,46		233 903,10
Fonctionnement	20 226,97		21 187,53		41 414,50
TOTAL I	212 714,61		62 602,99		275 317,60
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	212 714,61		62 602,99		275 317,60

*Délibération transmise au représentant de l'État le
12/03/2021*

3. **Compte Administratif 2020** Rapporteur : La Présidence

Monsieur le Président présente les grandes lignes du Compte Administratif 2020 résumé ci-dessous.

Résultats 2020 – Fonctionnement

Fonctionnement	
Résultat 2019 reporté en 2020 (R002)	20 226,97
Résultat 2020 Recettes	234 613,44
Résultat 2020 Dépenses	213 425,91
Total 2020	21 187,53
Total avec reprise du résultat 2019	41 414,5

Résultats 2020 – Investissement

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021
 Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny
 Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY
 Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme SAILLET – 74250 FILLINGES
 contact@coeurdufaucigny.com

Investissement	
Résultat 2019 (R001)	192 487,64
Recettes 2020	45 436,03
Dépenses 2020	4 020 ,57
Total 2020	41 415,46
Total avec reprise du résultat 2019	233 903,10

Le Président étant sorti, Stéphane VALLI 1er Vice-Président fait voter le Compte Administratif 2020.

Le Conseil Syndical du SCOT, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le Compte Administratif 2019 du SCOT.

*Délibération transmise au représentant de l'État le
12/03/2021*

4. Affectation des résultats 2020 sur le budget 2021 *Rapporteur : La Présidence*

Compte-tenu de la présentation du Compte Administratif, Monsieur le Président propose au Comité Syndical de délibérer sur l'affectation des résultats 2020 sans proposer de transferts entre sections.

Restes à réaliser 2020 sur 2021	
Dépenses	0
Recettes	0
Total	0

Affectation fonctionnement 2021	
Résultat 2020	41 414,5 €
Affectation au R1068	0
Affectation au R002	41 414,5 €

Affectation investissement 2020	
Restes à réaliser	0
Excédent reporté (R001)	233 903,10 €
Affectation en R1068	0

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Le conseil syndical, à l'unanimité de membres présents affecte les résultats 2020 du Syndicat Mixte sur le budget 2021 de la manière ci-dessus énoncée.

*Délibération transmise au représentant de l'État le
12/03/2021*

5. Adhésion à la fédération nationale des SCoT *Rapporteur : La Présidence*

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCoT en juin 2010, la Fédération Nationale des SCoT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences.

Elle tend :

- D'une part à constituer un centre de ressources et de réseaux pour accompagner, éclairer et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie d'élaboration et de gestion, témoignages...) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres nationales, régionales, locales..),
- Et d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCoT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'État et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels de collectivités territoriales ou œuvrant dans le champ du développement territorial.

Compte-tenu de l'intérêt que peut trouver notre Syndicat à rejoindre la Fédération nationale des SCoT pour bénéficier de ses services et participer aux activités mises en œuvre pour ses adhérents, il est proposé d'adhérer à cette Fédération.

68 % des SCoT adhérents à la fédération nationale (rapport annuel 2019) et près de 90 % en Région Auvergne Rhône Alpes.

La cotisation pour l'année 2021 est fixée, compte tenu de la population du périmètre de notre SCoT, à environ 755 € (0.01 Cts/hab).

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Le Comité Syndical du SCOT cœur du Faucigny à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adhérer à la Fédération nationale des SCOT à compter de l'année 2021 et ce jusqu'à la fin du mandat et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration de la Fédération nationale des SCOT.**
- **D'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à régler les cotisations et signer toutes pièces afférentes à ce dossier.**

Délibération transmise au représentant de l'État le
12/03/2021

6. Date et lieu de la prochaine réunion du comité Syndical Rapporteur : La Présidence

Il est proposé que le prochain comité syndical du SCoT Cœur du Faucigny se déroule :

Le Mercredi 26 Mai à 19 h 00 sur le territoire de la Communauté de Communes Arve et Salève

(Sous réserve de disponibilité de la salle)

Le Comité Syndical du SCoT Cœur Du Faucigny en prend acte


Délibération transmise au représentant de l'État le
27/04/2021

QUESTIONS ORALES

Néant

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, Bruno FOREL, Président du SCoT cœur du Faucigny, lève la séance à 20 h 30

Faucigny, le


Bruno FOREL
Président

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 MARS 2021

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com